

Énoncé de mandat 2015–2016



**Communautés,
Culture et Patrimoine**

Communautés, Culture et Patrimoine
Énoncé de mandat

2015-2016

Table des matières

1.	Message du ministre et de la sous-ministre	3
2.	Mandat, vision et mission	4
3.	Priorités du gouvernement	5
4.	Mesures de rendement	8
5.	Contexte budgétaire	15

1. Message du ministre et de la sous-ministre

Nous sommes ravis de présenter l'énoncé de mandat du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour 2015-2016. Cet énoncé de mandat reflète nos priorités et démontre les progrès accomplis dans les secteurs clés. Il reflète notre engagement à promouvoir et à préserver l'apprentissage continu, la culture, le patrimoine, l'identité et les langues.

L'énoncé de mandat exprime également notre intérêt à appuyer les priorités essentielles du gouvernement dans les domaines de la viabilité financière, de l'économie, de l'éducation et de la démographie. Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine (CCP) est bien placé pour appuyer ce travail grâce à l'élaboration de la toute première stratégie culturelle du gouvernement, qui explore les options permettant de renforcer le secteur culturel, de cerner les possibilités de croissance et de célébrer la diversité culturelle.

Au cours de l'année, notre ministère poursuivra son travail visant à promouvoir le lien vital entre un secteur culturel en bonne santé, la croissance économique et la santé sociale de notre province. Nous travaillerons en collaboration avec nos partenaires à l'échelle de la Nouvelle-Écosse sur plusieurs initiatives clés, qui incluent notamment :

- Travailler en partenariat avec les intervenants dans le secteur des bibliothèques afin d'évaluer comment les bibliothèques publiques sont financées pour assurer l'équité et la durabilité des services.
- Célébrer l'ouverture du nouveau Centre patrimonial des loyalistes noirs et son inclusion dans le système du Musée de la Nouvelle-Écosse.
- Poursuivre le travail qui quantifie et communique la valeur économique et sociale de la culture par des projets clés et le compte satellite de la culture.
- Mettre en œuvre le système de gestion des subventions en ligne pour simplifier le processus de demande de subvention.
- Effectuer des consultations avec les municipalités et recommander des modifications à la loi sur les biens patrimoniaux (*Heritage Property Act*).

Nous avons confiance que le ministère sera en mesure de réaliser son plan présenté dans le présent énoncé de mandat. Nous souhaitons reconnaître et remercier les employés de CCP et les fonctionnaires qui offrent des programmes et des services de qualité supérieure aux communautés, aux organismes et aux résidents de la Nouvelle-Écosse tous les jours.

Nous encourageons également les lecteurs à consulter notre site Web au <http://cch.novascotia.ca/fr> pour en apprendre davantage sur notre ministère et nos priorités pour la prochaine année.

Tony Ince
Ministre

Kelliann Dean
Sous-ministre

2. Mandat, vision et mission

Mandat

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine est chargé de contribuer au bien-être et à la prospérité des communautés hétérogènes et créatives de la Nouvelle-Écosse par la promotion, le développement, la préservation et la célébration de notre culture, de notre patrimoine, de notre identité et de nos langues, et en offrant à nos intervenants du leadership, de l'expertise et de l'innovation.

Vision

Une province qui encourage ses résidents à être fiers de sa population et de ses communautés hétérogènes et créatives, pour leur permettre d'assumer leur passé et d'influencer leur avenir.

Mission

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine appuie ses intervenants internes et externes et ses communautés par des services, des programmes et des politiques qui sont basés sur les pratiques exemplaires et qui préservent l'apprentissage continu, la culture, le patrimoine, l'identité et les langues de la Nouvelle-Écosse tout en y donnant accès.

3. Priorités fondamentales du gouvernement

Introduction

Depuis 2013, le travail du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine est en grande partie guidé par les priorités présentées dans son plan stratégique quinquennal. Le comité de mise en œuvre du plan stratégique de CCP a fait rapport sur le succès du plan et a établi des liens entre les activités du ministère et les priorités du gouvernement. Après la publication du rapport *One Nova Scotia* et la mise en œuvre de la coalition, le travail du ministère a évolué pour établir des liens avec les priorités fondamentales du gouvernement. Le nouveau comité de mise en œuvre des priorités stratégiques démontre bien ces liens et mise sur les ressources du ministère pour appuyer les priorités fondamentales du gouvernement dans les secteurs de la viabilité financière, de l'économie, de l'éducation et de la démographie.

Le ministère est bien placé pour appuyer ce travail grâce à l'élaboration d'une stratégie culturelle qui guidera :

- la prestation de programmes et de services qui contribuent à créer une qualité de vie permettant l'essor des gens et des entreprises;
- la prestation de programmes et de services à l'appui de l'expression créative et de l'accès à la culture pour la promotion de l'inclusion sociale et de l'habilitation, pour faire en sorte que les résidents et les immigrants se sentent bien accueillis;
- l'élaboration d'entreprises culturelles en démarrage;
- la célébration et la préservation de la culture distincte de la Nouvelle-Écosse pour améliorer ses contributions à notre sentiment d'identité ainsi que l'économie provinciale;
- l'établissement d'un cadre législatif solide et moderne pour la culture.

En 2015-2016, un certain nombre d'initiatives et de projets clés seront entamés à l'échelle du ministère et avec des partenaires clés à l'échelle de la Nouvelle-Écosse afin de démontrer la valeur du ministère pour la santé économique et sociale actuelle et future de cette province.

Finances

Comme tous les ministères, le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine travaille activement à déterminer les économies possibles et s'engage à effectuer une surveillance régulière pour faire en sorte que les programmes et les services soient offerts de la façon la plus économique et la plus durable possible. En 2015-2016, CCP :

- explorera activement la façon dont le Musée de la Nouvelle-Écosse, la plus grande institution culturelle du gouvernement, peut assurer sa viabilité financière tout en améliorant la prestation de programmes et de services de qualité supérieure;
- travaillera en partenariat avec les intervenants dans le secteur des bibliothèques afin d'évaluer comment les bibliothèques publiques sont financées pour assurer l'équité et la durabilité des services;

- mettra en œuvre le système de gestion des subventions en ligne pour simplifier le processus de demande de subvention pour le public.

Économie

Le Compte satellite de la culture du Canada détermine que la contribution économique de la culture à l'économie canadienne est de 47,8 milliards de dollars par année. Les chiffres provinciaux seront publiés au printemps. Le travail du ministère contribue à ces chiffres et apporte des avantages durables aux communautés, qu'il s'agisse d'appuyer la création d'emplois ou de renforcer les recettes de l'industrie du tourisme. Des programmes tels que notre Programme de croissance de l'industrie appuient les entrepreneurs culturels dès le départ pour les aider à faire croître leur entreprise, à trouver du financement et à créer des emplois à l'échelle de la province. En 2015-2016, CCP :

- poursuivra son travail qui quantifie et communique la valeur économique et sociale de la culture par des projets clés, notamment l'Indice culturel, la recherche de sens, et le Compte satellite de la culture;
- trouvera des occasions d'appuyer le développement de produits culturels et d'améliorer l'accès à ces produits;
- élaborera des partenariats stratégiques avec le Nova Scotia College of Art and Design, l'Université Saint Mary's et le Nova Scotia Community College pour faciliter le développement des entreprises culturelles à plus grande échelle;
- assurera la gestion du programme de développement économique régional, qui était auparavant assurée par le ministère du Développement économique et rural et du Tourisme. Le financement provincial pour la Black Business Initiative, le Programme d'accès communautaire et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse sera également géré par CCP.

Éducation

Dans le secteur de l'éducation, nos musées, nos bibliothèques et nos archives sont des atouts dynamiques qui jouent un rôle central dans l'apprentissage continu. Tous les jours, les enfants d'âge scolaire fréquentent nos musées pour apprendre au sujet du patrimoine de la Nouvelle-Écosse, et chaque année des milliers d'utilisateurs en ligne font des recherches dans nos archives des actes de l'état civil pour découvrir leurs propres racines dans la province.

L'examen récent du système de l'éducation a permis de déterminer que le système doit faire en sorte que les familles se sentent mieux accueillies et que la culture des élèves fasse partie intégrante de l'environnement d'apprentissage. L'examen a également appuyé les possibilités d'apprentissage des arts créatifs. Grâce au ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, le gouvernement peut accéder aux programmes et aux ressources qui permettront de combler ces écarts. En 2015-2016, CCP :

- visera à établir un lien entre les élèves et leur culture, à leur donner un sentiment d'appartenance et à renforcer leur créativité en partenariat avec les fournisseurs de programmes d'éducation;
- déterminera les ressources éducatives du ministère qui peuvent s'ajouter aux programmes d'études;
- contribuera à l'acquisition de compétences spécifiques au secteur de la culture par la formation et du mentorat, à la fois de façon formelle et informelle.

Démographie

Dans le domaine de la démographie, il existe d'excellentes possibilités pour le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine de faciliter la création de communautés accueillantes pour tous. Les programmes culturels du ministère permettent aux gens de toutes les identités culturelles de s'exprimer et, plus spécifiquement, le travail de Communautés Nouvelle-Écosse et des offices (Affaires afro-néo-écossaises, Affaires acadiennes et Affaires gaéliques) joue un rôle essentiel qui permet de faire en sorte que ces communautés puissent communiquer avec le gouvernement et s'orienter dans le système gouvernemental.

Nous offrons actuellement des programmes qui créent des expériences accueillantes et faciles d'accès pour diverses communautés, sous la bannière « Bienvenue à bord » du Musée de la Nouvelle-Écosse. Nous savons que nos bibliothèques offrent des services à de nombreux immigrants en raison de la facilité avec laquelle les utilisateurs accèdent aux programmes d'intégration et d'alphabétisation des adultes, obtiennent des renseignements dans leur propre langue et établissent des liens avec la communauté à plus grande échelle. La contribution au développement de communautés solides et résilientes est une priorité pour le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. En 2015-2016, CCP :

- augmentera le nombre de possibilités pour les communautés sous-représentées de participer au tissu social de la Nouvelle-Écosse;
- visera à combler l'écart entre les nouveaux arrivants et les communautés déjà établies;
- jouera un rôle de leadership en établissant des partenariats avec d'autres pour créer des communautés ouvertes, inclusives et accueillantes.

4. Mesures de rendement

Priorité stratégique de CCP : Organisation novatrice					
Une main-d'œuvre engagée, fiable et créative qui utilise des pratiques exemplaires et fait preuve d'innovation dans la prestation de programmes et de services pour les Néo-Écossais.					
Résultat	Mesure	Données	Cible	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
CCP est un organisme efficace, caractérisé par des pratiques exemplaires et au sein duquel l'innovation, la créativité et la diversité seront soutenues, diffusées et valorisées.	Rehausser les expériences des clients	Rapports finaux des programmes de financement Interaction avec les clients sur les médias sociaux Durée du processus de demande Fonds de contrepartie	Croître sur les plans de la qualité et de la quantité	Retenir les abonnés à Twitter et les membres sur Facebook	<p>FINANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le système en ligne de gestion modulable des subventions pour coordonner les demandes présentées aux différents programmes de subventions du ministère. Collaborer avec la Library Boards Association of NS, (association des conseils de gestion des bibliothèques de la Nouvelle-Écosse), le Council of Regional Librarians (conseil des bibliothécaires régionaux) et les conseils municipaux afin d'élaborer une nouvelle formule pour accorder les subventions de fonctionnement annuelles aux bibliothèques régionales. Améliorer la viabilité du système du Musée de la N.-É. <p>ÉCONOMIE / ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Quantifier et communiquer la valeur économique et sociale de la culture par la publication des résultats du Compte satellite de la culture du Canada, de l'indice culturel de CCP et des projets de recherche de sens. <p>DÉMOGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer une vaste gamme de partenariats avec les organismes de la santé (ministère de la Santé et du Bien-être, IWK, Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse)

					<p>pour la promotion de la valeur des bibliothèques comme des espaces communautaires et des ressources d'information qui appuient les communautés et les citoyen en bonne santé.</p> <p>GOVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie culturelle complète qui propose une orientation politique au gouvernement pour l'appui, le développement et la célébration de la culture dynamique de la Nouvelle-Écosse. • Établir un bureau de gestion de projets et offrir de la formation connexe au personnel. • Lancer un examen complet des résultats et des mesures de rendement pour CCP. <p>Maintenir un cadre législatif efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en complétant la révision de la loi sur les archives publiques (<i>Public Archives Act</i>) et en participant à la révision parallèle de la loi sur les documents gouvernementaux (<i>Government Records Act</i>); • en effectuant des consultations auprès des municipalités et en recommandant des modifications à la loi sur les biens patrimoniaux (<i>Heritage Property Act</i>), puis en élaborant un règlement après l'approbation des modifications législatives; • en établissant une politique provinciale sur la formation linguistique en français des fonctionnaires de la Nouvelle-Écosse.
--	--	--	--	--	--

À CCP, on reconnaît que le milieu de travail est un environnement où on considère que la santé mentale est un élément essentiel au bien-être général des employés et au succès du ministère et où on en fait la promotion.	Offre de programmes et de séances de formation pour favoriser l'engagement des employés	Sondage « Comment ça va au travail? » Formulaires d'évaluation des Journées CCP			GOVERNANCE <ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre une structure de responsabilisation pour l'engagement des employés (qui inclut des comités tels que la santé et la sécurité au travail, la santé et la sécurité psychologique, la diversité, etc.).
--	---	--	--	--	---

Priorité stratégique de CCP : Intendance et apprentissage tout au long de la vie

CCP renforcera les collectivités en préservant, en protégeant, en promouvant et en présentant les arts, la culture, le patrimoine et les langues propres à la Nouvelle-Écosse et en travaillant pour soutenir une culture d'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse.

Résultat	Mesure	Données	Cible	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
La Nouvelle-Écosse est une province qui fait preuve de fierté et d'appréciation envers les communautés auxquelles nous appartenons pour modeler positivement notre avenir et nous encourager à partager.	Participation dans les secteurs artistique, culturel et patrimonial de la province	Indice culturel Compte satellite de la culture (CSC) Recherche de sens	Les données qui seront publiées en 2015 pour l'indice et le CSC offriront des données permettant d'en faire la mesure.		FINANCES <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des options et un nouveau processus d'évaluation du Programme d'aide aux musées communautaires, en partenariat avec l'Association des musées de la Nouvelle-Écosse. ÉCONOMIE <ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec l'association Atlantic Publishers Marketing Association pour offrir des livres électroniques de maisons d'édition de la région atlantique aux utilisateurs des bibliothèques de la N.-É. Appuyer et cerner les possibilités pour l'association African Nova Scotia Cultural Tourism Association d'augmenter les recettes de l'industrie du tourisme et la sensibilisation à la culture et à l'histoire afro-néo-écossaises. Élaborer une stratégie visant à lier la culture gaélique au développement touristique par l'entrepreneuriat, la formation et le marketing.

					<p>ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail avec l'Université Saint Mary's sur la mise en œuvre d'un plan de collaboration visant à protéger les ressources patrimoniales sous-marines de la N.-É. • Faire l'essai pilote et l'évaluation d'un nouveau programme intitulé « Museums in the Schools » à l'intention des élèves de la cinquième année, en collaboration avec l'Université Mount Saint Vincent. • Terminer la trousse « Toolkit for Museum School Programs », en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Publication prévue à l'automne 2015. • Élaborer un plan d'action visant à orienter la participation de la Nouvelle-Écosse aux célébrations de Canada 150. • Élargir le partenariat gaélique <i>Bunn is Barr</i> en assurant la participation d'établissements supplémentaires à la planification et à la prestation des programmes d'études. <p>DÉMOGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Célébrer l'ouverture du nouveau Centre patrimonial des loyalistes noirs et son inclusion dans le système du Musée de la Nouvelle-Écosse. • Poursuivre le travail visant à représenter de façon appropriée l'histoire de la communauté afro-néo-écossaise dans le cadre du projet de la voix des collectivités.
--	--	--	--	--	---

	Occasions d'apprentissage tout au long de la vie	Indice culturel Compte satellite de la culture (CSC) Recherche de sens	Les données qui seront publiées en 2015 pour l'indice et le CSC offriront des données permettant d'en faire la mesure.		ÉDUCATION <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la première conférence des archives, des musées et des bibliothèques en septembre 2015. Il s'agit de la première fois que les trois secteurs s'unissent pour présenter une conférence conjointe à l'appui du perfectionnement professionnel dans le secteur. • Augmenter le nombre de profils sur la voix des collectivités pour recueillir des récits et découvrir l'histoire des collectivités afro-néo-écossaises.
--	--	--	--	--	---

Priorité stratégique de CCP : Économie de la création et excellence artistique					
CCP contribuera à revitaliser les collectivités et l'économie de la Nouvelle-Écosse en appuyant les industries culturelles et en favorisant et en célébrant l'excellence dans les arts et l'expression culturelle.					
Résultat	Mesure	Données	Cible	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
Les collectivités créatives de la Nouvelle-Écosse contribuent à une croissance économique, une qualité de vie et un sentiment d'appartenance accrus.	Taille des secteurs artistique, culturel et patrimonial (PIB)	Indice culturel Compte satellite de la culture (CSC) Recherche de sens	Les données qui seront publiées en 2015 pour l'indice et le CSC offriront des données permettant d'en faire la mesure.		ÉCONOMIE <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et améliorer les sites de commerce électronique des musées et des archives de la N.-É. en collaboration avec Service N.-É. • Entamer le travail visant à cerner les possibilités d'appuyer le développement de produits culturels et l'accès plus facile à ces produits. • Élaborer des outils de navigation à l'intention des particuliers et des collectivités en ce qui a trait à la création d'entreprises culturelles. • En partenariat avec la Ferme Ross, élaborer des options de

					<p>modèles d'entreprises sociales et autres pour permettre au musée de créer des sources de revenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la protection et au maintien de la langue française par la collaboration avec les médias communautaires acadiens et francophones afin de renforcer leurs modèles de gestion. • Travailler en partenariat avec Nova Scotia Business Inc. pour renforcer l'économie de la création.
--	--	--	--	--	---

Priorité stratégique de CCP : Diversité et équité sociale

CCP se fera le champion des avantages de la diversité et de l'équité sociale dans la prestation de programmes et célébrera l'identité culturelle de tous les Néo-Écossais.

Résultat	Mesure	Données	Cible	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
La Nouvelle-Écosse est une province qui se fait le champion d'une diversité et d'une équité sociale accrues dans la prestation des programmes et la célébration de l'identité culturelle.	Renforcement des capacités communautaires et sensibilisation et soutien à diverses communautés	Indice culturel Compte satellite de la culture (CSC) Recherche de sens	Le point de référence découlera de la mesure choisie.		<p>ÉCONOMIE / ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire et le Nova Scotia Community College, élaborer un projet d'éducation à distance pour permettre aux membres des collectivités rurales afro-néo-écossaises d'avoir accès aux domaines d'emplois dans les métiers, les sciences et la technologie. <p>ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec la régie de la santé Capital et le ministère de la Santé et du Bien-être, mettre en œuvre l'initiative Nova Scotia Brotherhood qui vise à s'attaquer aux disparités relatives à la santé et aux problèmes d'accès auxquels se heurtent les hommes afro-néo-écossais.

				<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec Doctors NS pour la rédaction d'un article, qui sera publié en octobre 2015, sur l'accès aux bibliothèques comme déterminant de la santé. <p>DÉMOGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire partenariat avec l'Office de l'immigration, le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, le ministère des Affaires municipales et d'autres, au besoin, pour assurer de façon stratégique des communautés ouvertes, inclusives et accueillantes en Nouvelle-Écosse. • Analyser les données et publier les résultats des projets de l'indice culture et de la recherche de sens en ce qui a trait à l'identité culturelle en Nouvelle-Écosse. • Coordonner et appuyer les collectivités dans la célébration des mois du patrimoine noir, gaélique et mi'kmaq, ainsi que des célébrations de la Fête des Acadiens et de la Journée du patrimoine. • Diriger le groupe de travail sur la diversité dans les bibliothèques publiques de la N.-É. pour le développement et l'expansion des collections multilingues dans les bibliothèques publiques, en mettant l'accent sur les ressources en mi'kmaq.
	Offre accessible et équitable des services gouvernementaux	Nouvelle mesure en cours d'élaboration	Le point de référence découlera de la mesure choisie.	<p>ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des cours de gaélique et une formation de sensibilisation à la culture gaélique à l'intention des fonctionnaires. <p>ÉDUCATION / DÉMOGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la prestation de services en français par le

					ministère et à l'échelle du gouvernement par des programmes et des services.
--	--	--	--	--	--

5. Tableau du contexte budgétaire

Communautés, Culture et Patrimoine			
	Budget pour 2014-2015	Prévisions finales pour 2014-2015	Budget pour 2015-2016
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Secteur des services et des programmes			
Dépenses brutes du ministère			
Bureau du ministre et de la sous-ministre	560	550	557
Développement de la culture et du patrimoine	15 408	15 097	15 315
Archives, musées et bibliothèques	34 615	32 383	35 737
Secrétariat	5 007	4 838	4 738
Affaires acadiennes	2 006	1 880	2 034
Affaires afro-néo-écossaises	904	838	829
Affaires gaéliques	516	547	480
Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse	2 240	2 265	2 147
Total des dépenses brutes du ministère	61 256	58 398	61 837
Renseignements supplémentaires			
Honoraires et autres frais	1 683	1 512	1 552
Recouvrements ordinaires	4 037	4 336	4 718
Immobilisations matérielles – Recettes à frais partagés	0	0	0
Immobilisations matérielles – Exigences d'achat	0	1 002	0
Employés de la fonction publique (ETP) – Total net	229,5	202,3	220,6

